La Manœuvre aérienne

Elle se déroulera en grande partie dans le Nord et le Pas-de-Calais.

La participation des officiers aviateurs au travail organisé par le « Journal » donnera lieu à des reconnaissances militaires, dont voici le thème précis.

Le rassemblement des aviateurs militaires aura lieu à Douai, et leur chef, le capitaine Hirvé, se trouvera en présence des [illegible]

PREMIER THÈME

Une armée rouge, pourvue d'un service d'aviation militaire, occupe la Champagne.

Une armée bleue est vers Bruges ; sa cavalerie est signalée vers Lille et Hazebrouck.

Cette armée paraît se diriger sur Paris. Elle a, d'autre part, des détachements de cavalerie qui semblent peu importants vers Valenciennes, et un fort détachement débouché à Calais.

MISSION

Se porter de Reims sur le front Arras-Roubaix.

Faire reconnaître par des reconnaissances de flanc les directions Sedan-Valenciennes en vue de savoir si, en arrière des détachements de cavalerie signalés, se trouvent des groupes plus importants.

Pourvoirons les reconnaissances des directions : Douai-Hazebrouck et Douai-Calais.

DEUXIÈME THÈME

Une armée bleue a son front sur la ligne Lille-Calais, de cavalerie vers Arras, le tout montant vers Paris pour le débloquer.

Une armée rouge est signalée en Normandie, sur la rive gauche de la Seine, vers Rouen.

Une autre armée rouge tient Beauvais, Creil.

Quelques parties de cavalerie sont signalées sur la Somme.

L'armée bleue dispose d'un service d'aviation.

MISSION

1° Partir des fronts de Calais-Douai reconnaître le terrain de Picardie jusqu'à la ligne de la Somme ;

2° Partant de la Somme, reconnaître :

a) Les emplacements de l'armée du Nord-Ouest vers Rouen ;

b) Les emplacements de l'armée signalée entre Beauvais et Creil ;

3° Rapporter les renseignements au gouverneur militaire de Paris.

L'intérêt qui s'attache à ces véritables manœuvres aériennes est considérable.

C'est la première fois que des officiers aviateurs se trouvent en nombre à une série de reconnaissances dans tout le Nord et l'Est de la France.

Le concours hippique de Roubaix

LA SECONDE JOURNÉE

La seconde journée du concours hippique n'a pas obtenu moins de succès que la première. Il y avait beaucoup plus de monde que samedi malgré le temps incertain.

Les tribunes étaient garnies d'un public élégant.

Voici les résultats :

Prix des Veneurs (officiers), parcours de chasse, 12 à 15 obstacles environ et le vivier. — 1er prix, un objet d'art d'une valeur de 250 francs, Cocotte, à M. le lieutenant Langlois, du 2e régiment de cuirassiers à Rambouillet, montée par le propriétaire ; 2e prix, un objet d'art d'une valeur de 150 francs, Clara, à M. l'aide-vétérinaire Ricquier, du 4e cuirassiers, à Condé-sur-l'Escaut, montée par le lieutenant Debaussy, même régiment ; 3e prix, un objet d'art d'une valeur de 100 francs, Bergère, à M. le lieutenant Rolland, du 27e dragons, à Versailles, montée par le propriétaire ; 4e prix, un objet d'art d'une valeur de 100 francs, Inspiré, à M. le capitaine Boscut, du 14e dragons, à Sedan, montée par le propriétaire ; 5e prix, un objet d'art d'une valeur de 100 fr., Urville, à M. le vétérinaire Galland, du 23e dragons, à Vincennes, montée par le capitaine de Villelles ; 6e prix, un objet d'art d'une valeur de 50 francs, Bataclan, à M. le commandant Reynaud, du 5e cuirassiers, à Noyon, montée par le lieutenant d'Auberjon, du même régiment ; 7e prix, un objet d'art d'une valeur de 50 francs, Satan, à M. le lieutenant Bessière, de l'artillerie, camp de Meilly, montée par le propriétaire ; 8e prix, flots de rubans, Diadème, à M. le lieutenant Brault, du 6e chasseurs, à Lille, montée par le lieutenant de Villameret ; 9e prix, flots de rubans, Bernadette, à M. le capitaine de Villelles, du 23e dragons, à Versailles, montée par le propriétaire.

Concours d'équipages

Attelage à un ou plusieurs chevaux, sans condition d'âge ou de provenance.

Prix égaux sans classement : une plaque, un flot de rubans et 10 francs à l'écurie, aux six plus beaux attelages.

De longue date nous n'avons vu à Roubaix un lot aussi nombreux et parfait dans la première catégorie deux chevaux. Citons tout particulièrement l'attelage de M. Théo Martroye, de Bruxelles, de tout premier ordre ; les chevaux de M. Bacquet-Fort, de Lille ; de M. Joire, etc., et dans la 2e catégorie à 1 cheval qui avait 13 équipages : Poilet-Ternynck, H. Wibaux, Lazard, de Chantilly ; Franchomme, de Lille, et Martroye, etc.

Prix des Hobits Rouges (gentlemen), pour tous chevaux non inscrits sur les contrôles de l'armée française et montés par des gentlemen, 12 obstacles environ. — 1er prix, 500 francs, Mopo-Lodge, à M. Marcel Rolaneau, de Tourcoing ; 2e prix, 300 fr., Vive le Drapeau, à M. Marcel Guyot, Marcquel (P.-de-C.) ; 3e prix, 200 francs, Oldé-Moïd, à M. Poilet-Ternynck, marié par le propriétaire ; 4e prix, 150 francs, Bubby, à M. Lebesnerais, de Tourcoing ; 5e prix, 150 francs, Yorck, à M. Henri Buisson, de Paris ; 6e prix, 100 francs, Secrpent, à M. de Villameret, lieutenant au 6e régiment de chasseurs, à Lille ; 7e prix, 100 francs, Reine de Cœur, à M. A. Lefebvre, montée par M. Jean Debayser, de Lille ; 8e prix, 100 francs, Coquette, à M. Jean Molle, de Roubaix, montée par M. Félix Réquillart, de Roubaix ; 9e prix, 100 francs, Bayard d'Or, à M. Roger Briard, de Senlis (Oise) ; 10e prix, 100 francs, Sapho, à M. Ropffarschaeger, sous-lieutenant au 1er régiment de chasseurs à cheval, à Tournai ; 11e prix, flots de rubans, Fleurette, à M. Taquet, de Lens ; et Lefebvre, de Valenciennes, montée par M. Debaussy, lieutenant au 4e cuirassiers, à Condé-sur-l'Escaut ; 12 prix, flots de rubans, Géed-Roy, à M. Forgeot, lieutenant au 19e chasseurs, à Verdun, monté par M. Halter, lieutenant au même régiment.

Sauts coupés (officiers), par deux et par quatre, 12 à 15 obstacles environ et le vivier. — 1er prix, 4 objets d'art d'une valeur de 100 francs chacun, Diadème, à M. le lieutenant Poitier ; Léviter, à M. le lieutenant Mauluche ; Giroflé, à M. le commandant Lardinois ; Vide-Gousset, à M. le lieutenant Florenville ; 2e prix, 4 objets d'art d'une valeur de 100 francs chacun, Bagatelle, à M. le lieutenant Poitier ; Cocotte, à M. le lieutenant Langlois ; Bernadette, à M. le capitaine de Villelles ; Volte-Face, à M. le lieutenant de Cossette ; 3e prix, 4 objets d'art d'une valeur de 25 francs chacun, Noisé, à M. le lieutenant Adler ; Bernadette, à M. de Villelles ; Sirène, à M. le lieutenant Derain ; Cigarette, à M. le capitaine Cerc ; 4e prix, 4 flots de rubans, Mignonne, à M. le lieutenant Vergnaud ; Kiko, à M. le lieutenant Cléret ; Bagatelle, à M. le lieutenant Poitier ; Bernadette, à M. le capitaine de Villelles.

Quelques chutes ont eu lieu mais aucun cavalier n'a été blessé.

La partie musicale a été remplie par la Fanfare Delattre, de Roubaix, qui a excellemment interprété divers morceaux de son répertoire.

Le trio des cors de chasse a obtenu aussi un vif succès et a été fort applaudi.

La réunion a pris fin à 7 heures.

Aujourd'hui lundi, 3e et dernière journée de ce grand concours hippique dont voici le programme :

Grand Prix du Club (gentlemen), 2.700 fr. de prix, 12 obstacles.

Chevaux de selle (chevaux Pare Hackel, 225 francs de prix.

Prix de Clôture (officiers), 350 francs de prix.

Le concours commencera à 2 heures très précises.

G. C. C.

Concours Général Agricole DE PARIS

Voici la liste des lauréats de notre région au concours agricole qui vient de se tenir à Paris :

ANIMAUX REPRODUCTEURS

Première Division. — Espèce bovine

2e Catégorie. — Race flamande

1re section, animaux de 16 mois n'ayant pas de dents de remplacement : 1er prix, 300 fr., M. Trannin Noël, à Lâchelle (Pas-de-Calais) ; 2e prix, 250 fr., M. Ghesteen, à Verlinghem (Nord) ; 3e prix, 200 fr., M. Ammeux-Van Herseeke, à Vieille-Église (Pas-de-Calais) ; 4e prix, 150 fr., M. Ghesteen, à Verlinghem (Nord) ; 5e prix, 100 fr., M. Vervaeke, à Saint-Omer-Capelle.

3e catégorie : Race hollandaise

1re section : Animaux de dix mois au moins n'ayant pas de dents de remplacement. — 1er prix, 300 fr., M. H. Lepers, à Wattrelos.

2e section : Animaux ayant au plus deux dents de remplacement. — 3e prix, 200 fr., M. Alix Ghesteen ; 5e, 200 fr., M. Delsart-Labalette, à Croix ; 4e, 150 fr., M. H. Lepers.

4e catégorie : Race bleue du Nord

Section unique : Animaux de dix mois au moins : 1er prix, 300 fr., M. F. Cardon, à Saint-Python (Nord) ; 2e, 250 fr., M. H. Langrand, à Bruastre (Nord) ; 3e, M. Cardon ; 4e, 100 fr., M. G. Langrand, à Beaurain. — Femelles. — 1re section : Animaux ayant au plus deux dents de remplacement. — 1er prix, 250 fr., M. F. Cardon, à Saint-Python ; 2e, 150 fr., M. G. Langrand, à Beaurain ; 3e, 100 fr., M. Delsart-Labalette.

2e section d'animaux ayant plus de deux dents de remplacement : 1er prix, 300 fr., M. H. Langrand, ; 2e, 200 fr., M. Cardon ; 3e, M. Cardon.

PRIX DE CHAMPIONNAT

2e Catégorie : Race flamande

Mâles : Plaquette d'argent, M. François Gabet, à Seuby ; femelles : Plaquette d'argent, M. Noël Trannin, à Lâchelle.

3e Catégorie : Race hollandaise

Mâles : Plaquette d'argent, M. Alix Ghesteen, à Verlinghem (Nord).

PRIX D'ENSEMBLE

2e Catégorie : Race flamande

M. Noël Trannin, à Lâchelle (P.-de-C.).

4e Catégorie : Race bleue du Nord

M. Henri Langrand, à Briastre.

Une fête militaire à Dunkerque

Les Délégués de la Fédération des Musiques chez M. le Sénateur Bersez, Maire de Cambrai.

Une délégation de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais composée de MM. Alfred Richart, président ; Payeau, secrétaire général ; Desjardins et Vanlarberghe, membres du Comité, s'est rendue samedi à Cambrai chez M. le sénateur-maire Bersez pour lui offrir deux superbes tableaux reproduisant des vues de la VIIe Fête Fédérale qui eut lieu, on se le rappelle, l'an dernier dans cette ville.

Les tableaux devaient être remis officiellement à M. Bersez au cours de la VIIe Fête Fédérale qui s'est tenue à Roubaix, mais l'état de santé de celui-ci ne lui ayant pas permis, à son grand regret, d'y assister, le Comité de la Fédération a cru bon de les lui faire parvenir avec l'expression de sa sympathique reconnaissance.

M. Richard a dit au Maire de Cambrai combien les musiciens fédérés se souviennent avec plaisir de la réception cordiale qui leur fut faite par la Municipalité et la population cambrésienne.

M. Bersez a accueilli les délégués avec son amabilité coutumière et en acceptant le souvenir à lui offert a assuré les délégués de ses sentiments dévoués à la Fédération et de sa vive admiration pour son infatigable président.

Une fête militaire à Dunkerque

LA MUSIQUE DES CANONNIERS SEDENTAIRES DE LILLE Y PARTICIPE

Dimanche a eu lieu, sur la place Jean-Bart, la remise officielle, par le général Planley, gouverneur de Dunkerque, d'un étendard à une nouvelle société militaire : « La Société amicale des Anciens Artilleurs ».

Toutes les notabilités civiles et militaires assistaient à cette cérémonie à laquelle prêtait son concours la musique des Canonniers sédentaires de Lille qui était arrivée à 9 heures du matin et qui avait reçu à la gare un chaleureux et cordial accueil.

En présentant l'étendard au commandant Brolly, président de la nouvelle société, le général Planley a rappelé l'héroïque conduite des canonniers lillois en 1792 et a déclaré qu'il était persuadé que les canonniers dunkerquois sauraient, le cas échéant, faire aussi leur devoir.

Le commandant Brolly a remercié le général et il a dit que la devise de la nouvelle société était : « Tout pour le drapeau et tout pour la France ». Les trompettes ont sonné au drapeau et toutes les sociétés militaires présentes aussi que les pompiers, une délégation de dynamiters et les membres de gymnastique présentes ont défilé.

M. Trannin, maire, qui a offert les vins d'honneur aux sociétés à l'Hôtel de Ville, a fait un discours auquel a répondu le général Planley. M. Jean Tryebaux, sénateur, a également pris la parole.

Dans l'après-midi la musique des Canonniers lillois avec la musique du 110e a donné un concert au parc de la Marine.

Mystère autour d'un crâne à Lebergues

Comme il procédait au nettoyage de sa fosse d'aisances, vendredi soir, vers 7 heures, le cabaretier Charles Anglade, demeurant au hameau du Pont à Balque, d'un trident dont il se servait a piqué un crâne. Nous avons relaté la macabre trouvaille et dit l'émoi qu'elle a suscité au hameau. Nous n'entreprendrons pas la nomenclature de trop nombreuses hypothèses ; sous n'en retiendrons guère qu'une, dont le « Matin » d'hier se fit l'écho.

Il y a deux mois, deux hommes et une femme, ferent — paraît-il — un court séjour à Bergueta, commune voisine d'Isbergues. Un beau matin, on ne revit plus ce deux hommes et la dame quitter brusquement la localité sans leur compagnon. Depuis, celui-ci n'aurait jamais reparu.

Il s'agirait à laquelle se livre le Parquet de Béthune nous apprendra la valeur de cette histoire. D'ores et déjà, un de nos membres fait une supposition beaucoup plus simple qu'à nécessitée un rédacteur du journal précité :

Le cimetière de Bergueta est proche de la demeure de M. Anglade, et la chef mystérieux peut fort bien en provenir, apporté par quelque enfant qui l'aura ramassé au bord d'une ancienne tombe et s'en sera débarrassé ensuite en le jetant dans la fosse d'où le trident du cabaretier vint l'extraire.

LILLE

LES FÊTES DE LILLE

Les Régates Internationales

C'est hier qu'ont commencé les fêtes commémoratives de Lille. Elles ont débuté par les grandes régates internationales organisées par l'Union Nautique de Lille, qui eurent lieu, suivant la coutume, sur le canal de la Haute-Deûle, au Grand-Tournant.

L'ouverture des régates n'avait été fixée à deux heures, mais on ne commença que beaucoup plus tard. Heureusement, la Fanfare de Moulins-Lille, dirigée par M. Bernier, sut égayer les assistants pendant la longue attente.

Malgré la pluie et le vent, la foule était assez considérable sur les berges.

Le jury était composé des délégués de la Fédération du Nord, M. Bouckaert, de Roubaix, remplissant les fonctions d'arbitre, et M. Dufrasne, de Cambrai, celles de starter.

Le comité avait, cette année, la bonne fortune d'avoir à sa disposition, comme catafalque, la « Marquis de Carabas », yacht à moteur à essence, appartenant à M. Delmaire, constructeur à Roubaix, qui accompagnait M. Oscar Demazière, de Mons également.

Sur la tribune officielle avaient pris place MM. de Lauwereyns du Roeulaeke, président d'honneur de l'Union Nautique de Lille ; Grotard, président du Comité ; Dumbrine, Dubureq, adjoints au maire ; Gronier, Drues, Lesot, conseillers municipaux ; MM. Dufraine (U. N. de Cambrai) ; Lestrade (E. N. Calais) ; Davron (U. N. Calais), Adam (Boulogne Club) ; Briffaut (Amiens), Spielmann (Rég. Rémoises) ; Douckaert (C. N. Paris) ; Bellard (S. N. Abbeville) ; R. Canwel, secrétaire de l'U. N. ; Guillaume, commissaire de police ; Vandepontael, inspecteur.

Course n° 1. — Embarcadère de plaisance. 2 rameurs en pointe. 1.500 m., 2 virages. 1er prix, un objet d'art ; 2e prix, un objet d'art ; 3e prix, deux insignes.

Inscrits : 3 partants. — 1er, Victoire, avec P. Delerat et Martel, de l'U. N. de Lille, temps, 7' 53" 3/5 ; 2e, Mirolon, avec Bloch et Proyer, de l'U. N., 8' 20" 2/5 ; Tamarabourn, avec Devenyns et Vignon, de l'U. N. L.

Course n° 2. — Juniors pointe. Deux environs de pointe. Parcours 1.500 m. environ. 2 virages. — 1er prix, une médaille de vermeil ; 2e, un objet d'art ; 3e, une médaille.

5 inscrits, 3 partants. Étaient absents, Amiens et Reims. — 1er, Reno Club, avec Goudalie et L. Vincent, du Boulogne Club, temps, 6' 40" 3/5 ; 2e, Le Sourire, avec Bernard et Alléaume, de l'Union Nautique de Calais, 6' 48" 2/5 ; 3e, La Bastie, avec Normier et Prouvost, du Boulogne Club.

Course n° 3. — Débutants. Quatre environs de pointe. Parcours 1.500 m., 3 virages. — 1er prix, un objet d'art et insigne en argent ; 2e, 4 insignes en argent ; 3e et 4e, insignes.

Inscrits, 5 : partants, 4. Absent, Amiens. — 1er, Merlette, de l'E. N. de Calais, avec Bernamon, Dupuis, E. et L. Danglot, temps, 6' 3/5 ; 2e, Repome, de l'U. N. L., avec Lindghati, Carré, Courrier Steinberg, 6' 22" 2/5, 3e, Grimpelet, du Boulogne Club, avec Placade, Pamont, Magnil, Legay, 6' 35". Le Club Nautique de Paris n'a pas fini sa course.

Boulogne Club est disqualifié pour avoir pris un dedans de la bouée.

Course n° 4. — Juniors couple. Deux environs de couple. Parcours 1.500 m. 2 virages. — 1er prix, Costume de sport ; 2e, un objet ; 3e, une insigne en bronze.

3 inscrits, 3 partants. — 1er, Caprice, montée par G. Bélopière, de l'Union Nautique de Lille, temps, 6' 30" 1/5 ; 2e, Parigot, montée par Garnier, de C. N. de Paris, 7' 2" 3/5. Petit-Pain, montée par Goldschmidt, des Régates Bénoises, touche la bouée pour laquelle avait franchi le 2e virage ; Parigot, qui la suit, réussit à l'éviter.

Course 5. — Seniors pointe. Deux environs de pointe. Parcours 1.500 m. 2 virages.

5 inscrits, 3 partants. — 1er, Impromptu, de l'U. N. de Cambrai, avec Hennion et Dufraine, temps, 6' 35" 2/5 ; 2e, Sans Bile, de Boulogne Club, avec Goudalie et Vincent, 6' 44" 1/5 ; 3e, Simone, du Sport d'Amiens, avec Gaillard et Gaby.

Course n° 6. — Juniors Pointe. 4 environs de pointe. Parcours 1.000 m. 4 virages.

1er, Hirondelle, du Sport d'Amiens, avec Lhuillier, Bernard, Bernard, Bernard, temps, 12' 57" 1/5 ; 2e, Grimpelet, du Boulogne Club, avec Pincedé, Prouvost, Magnil, Legay, 14' 15" 2/5 ; 3e, Loudoumbad, du C. N. de Paris, avec Longhaye, Perdrine, Leroy, Charvière, 14' 38" 4/5. Magnifique course de « Vicinée », dont deux rameurs ont fait preuve de beaucoup d'opiniâtreté et de méthode.

Course n° 5 bis. — Pointeurs, 2 rameurs et 1 barreur. Parcours 1.500 m. 2 virages.

1er, Vitesse ; 2e, Toto ; 3e, Tra-la-la ; 4e, Mystère.

Course n° 7. — Périmètre à chaudière, parcours 1.100 m. — 1er, Sement, du Sport Nautique d'Abbeville, avec Sauvage-Pont ; 2e, Planchais, avec Ingénue, du S. N. d'Abbeville ; 3e, Gaby, montée par Lapôt, du Sport d'Amiens.

Course n° 8. — Seniors couple. Deux environs de couple. Parcours 1.500 m. 2 virages. 1er prix, Parcelaire de Caen, offerte par M. de Lauwereyns du Roeulaeke, président d'honneur de l'U. N. de Lille ; 2e, une insigne en vermeil ; 3e, une insigne en argent.

1er, Delepierre, de l'U. N. L., temps, 6' 51" ; 2e, Goldschmidt, des Régates Rémoises, 7' 00" ; 3e, Gazmier, du C. N. de Paris, 7' 6" 3/5.

Course n° 9. — Seniors pointe. Quatre environs de pointe. Parcours 3.000 m. et 4 virages. — 1er prix, vase de Sèvres offert par le Président de la République et 4 insignes en argent ; 2e prix, quatre portures.

3 inscrits, 2 partants. — 1er, Peu d'intérêt, avec Boutvilain, Barnet, Rolin, Du bois, du Sport d'Amiens, temps, 12' 20" 2/5 ; Bleu Blanc, avec Collemen, Sauvage, Gourbeix, remplissant les fonctions d'arbitre, et M. Dufrasne, de Cambrai, celles de starter.

Course n° 10. — Match entre 2 équipes à huit rameurs : La Société des Régates Rémoises (maillot rouge), rameurs : Vuibert, Dumesnil, Blanchard, Guerrier, Lambert, Etienne, Guéliolet, Croche ; l'Union Nautique de Lille (maillot rayé bleu et blanc), rameurs : Brisseau, Devenyns, Hé Dubreuil, Pouriot, M. Daure, Marlet, V. Ledin, Delaire.

Le départ avait été donné à proximité du Pont de la Barre et l'arrivée eut lieu en face de la tribune officielle. Les concurrents devaient effectuer un parcours de 1.086 m.

Les Rémois battirent leurs concurrents avec assez de facilité, mais peu s'en fallut que leur barque n'allât se briser contre la berge. Heureusement le barreur n'hésita pas à se jeter à l'eau et réussit, par la manœuvre qu'il effectua, à sauver le bateau et en même temps à gagner la course.

A l'issue des courses eut lieu la distribution des prix, et dans un charmant discours M. de Lauwereyns a chaleureusement félicité vainqueurs et vaincus.

Chez les Sténographes

LA DISTRIBUTION DES PRIX AUX ÉLÈVES DU COURS DE M. BROYANT

Dimanche matin, a eu lieu, dans la salle du Conservatoire, la distribution des prix aux élèves des cours publics de sténographie de l'école Carnot, que dirige avec beaucoup de talent, M. Broyant, sténographe de la mairie, auteur d'un système sténographique qu'a adopté la Société des sténographes et des employés de commerce. Plus de cent disciples suivent ces leçons.

Le commandeur Brault présidait par M. Dubois, adjoint au maire, aux côtés duquel avaient pris place MM. Lemaire, recteur de l'académie ; Vandame, député ; Bonte, conseiller général ; Dubourg, adjoint au commerce, Cornet, conseiller municipal ; [illegible], chef adjoint de l'état civil ; Pommier, sous-chef du contentieux ; Bonnet, [illegible] de la mairie, etc.

Au nom de la ville de Lille, M. Dubois a félicité M. Broyant de l'initiative qu'il a prise à l'étude de la sténographie à Lille, et du service remarquable dont il a doté la ville.

Avant la lecture du palmarès, M. Dupont, instituteur à l'école Charles-Baudelaire, professeur de sténographie, a parlé de l'intérêt de la sténographie dans la commerce, l'industrie et les [illegible].

Une séance mouvementée aux Anciens Grades

Une demande d'[illegible] d'[illegible] Hier vers quatre heures et demie, la Société des Anciens Grades se réunissait dans les salons du restaurant Hivert pour statuer sur une demande d'admission faite par un [illegible] scintin, du Conseil d'administration.

« La séance s'ouvrit dans le calme, tout d'abord, le vote par correspondance ne fut pas reconnu valable.

Notre présence dans les coulisses ayant quelque peu intimidé, nous nous étions retiré, et nous ne pouvons donner à nos lecteurs que les bruits qui nous parvinrent au seuil de la salle où se tenait la réunion.

On a compté 209 votants présents dont 107 ont voté pour la dissolution du Conseil, 101 pour le maintien et 15 bulletins blancs.

En totalisant les votes par correspondance, 367 suffrages ont été exprimés :

278 pour la dissolution, 39 pour le maintien du Conseil et 50 blancs.

On criait, de la rue, des cris variés et parfois [illegible] [illegible] Conseil d'administration [illegible] [illegible] [illegible]